



No de résolution
ou annotation

Province de Québec
Municipalité de Saint-Ferréol-les-Neiges

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-FERRÉOL-LES-NEIGES, TENUE DANS L'ANCIEN HÔTEL DE VILLE, 33, RUE DE L'ÉGLISE, LE 18 DÉCEMBRE 2023, À 19H00, SOUS LA PRÉSIDENCE DE MADAME MÉLANIE ROYER-COUTURE, MAIRESSA.

Sont présents : Mesdames Camille Nadeau et Mélanie Royer-Couture et messieurs Claude Leclerc, Marc Magny, Stéphane Racine et Vincent Villemure.

Invité : Monsieur Luc de la Durantaye, directeur général.

Absent avec motivation : Monsieur Eric Ennis.

Secrétaire d'assemblée : Monsieur Martin Leith, greffier-trésorier.

Ouverture de la séance	Les membres présents à l'ouverture de la séance formant quorum, l'assemblée est déclarée régulièrement constituée par la présidente.
Rés. #23-425 Avis de convocation	Il est proposé par madame Camille Nadeau et unanimement résolu ; Que les conseillers municipaux acceptent l'avis de convocation, tel que rédigé.
Présentation du budget 2024	Présentation du budget 2024 par le greffier-trésorier, monsieur Martin Leith.
Période de questions	Une période de questions est tenue à l'intention des citoyennes et des citoyens sur les points de l'ordre du jour.
Rés. #23-426 Adoption des prévisions budgétaires 2024	Il est proposé par monsieur Claude Leclerc et unanimement résolu ; Que les membres du conseil municipal adoptent les prévisions budgétaires 2024, telles que lues par le greffier trésorier, monsieur Martin Leith. Elles présentent des revenus de neuf millions huit cent dix-huit mille cent (9 818 100 \$) une affectation du surplus de deux cent dix-neuf mille (219 000 \$). Les dépenses de fonctionnement sont de dix millions trois cent trente-six mille neuf cents (10 336 900 \$) auxquelles on diminue les autres activités financières de cinq cent soixante-cinq mille quatre cents (565 400 \$) et s'ajoutent les affectations de deux cent soixante-cinq mille six cents (265 600 \$), le tout équivalent au montant des revenus et affectations.
Rés. #23-427 Adoption du programme triennal d'immobilisation 2024-2025-2026	Il est proposé par monsieur Vincent Villemure et unanimement résolu ; Que les membres du conseil municipal adoptent le programme triennal d'immobilisations pour les années 2024-2025-2026, tel que lu par le greffier trésorier, monsieur Martin Leith.



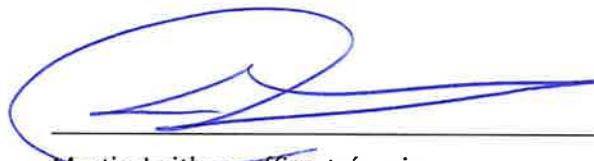
No de résolution
ou annotation

Fin de la
séance

Levée de la séance à 20 heures 00.

Mélanie R. Couture

Mélanie Royer-Couture, maire



~~Martin Leith, greffier-trésorier~~